

“

NOTRE

VISION

DE

L'INNOVATION

”

Terres innovantes

Fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs

Le fonds de dotation de
Jeunes Agriculteurs

L'INNOVATION
L'INNOVATION
L'INNOVATION

SOMMAIRE

1	Les enjeux de l'innovation	p.3
----------	-----------------------------------	------------

2	Quels leviers pour développer et favoriser ces innovations ?	p.5
----------	---	------------

3	Comment diffuser les innovations auprès des agriculteurs ?	p.8
----------	---	------------

(INTRODUCTION)

La multitude d'innovations et de pratiques innovantes qui sont présentes dans le monde agricole portent parfois à confusion. L'agriculture est non seulement un des secteurs qui innove de plus en plus mais il mobilise aussi des acteurs très divers autour de cet enjeu : recherche publique, acteurs « classiques » du développement agricole, acteurs privés de la fourniture de biens et de services à l'agriculture, « Agtech », startups, etc.

Le fonds de dotation Terres Innovantes souhaite contribuer à une agriculture d'avenir, mieux valorisée et proche de la société. Pour cela, l'innovation a été identifiée comme un axe majeur dans le but de valoriser l'adaptation de l'agriculture à son environnement et de favoriser les évolutions du métier pour une agriculture qui se projette dans le futur.

De façon à se positionner de manière lisible et cohérente sur le sujet de l'innovation, Terres Innovantes avec ses partenaires définit aujourd'hui sa vision stratégique de l'innovation pour l'agriculture.

LES ENJEUX DE L'INNOVATION



1.

Face à des forts enjeux démographiques, sociétaux, économiques et environnementaux, l'agriculture doit répondre au défi actuel de nourrir la planète durablement. Dans ce contexte, comment amplifier l'orientation de l'agriculture vers des systèmes qui produisent en quantité et en qualité, qui préservent les écosystèmes, qui permettent la création d'emplois et de revenu ? Les systèmes agricoles ont l'objectif d'être multi-performants, tout en restant diversifiés. Ils sont le socle d'une souveraineté alimentaire renforcée et pérenne, permettant ainsi de produire sur notre territoire une alimentation sûre, saine et durable.

Pour tenter d'atteindre ces objectifs, nous pensons que l'innovation a un rôle essentiel à jouer : c'est un levier majeur pour accompagner l'agriculture et les agriculteurs dans les défis de demain, sous réserve qu'elle soit adaptée et adaptable aux particularités et aux contextes des exploitations agricoles ancrées sur les territoires. A toutes les échelles, les innovations doivent être intégrées et prises en compte si elles permettent de répondre à ces enjeux. La résilience, et donc la durabilité, de nos exploitations agricoles passe par une prise en main effective de l'innovation. Elle se doit d'être au service de l'humain, en se construisant dans l'intérêt des hommes et des femmes de l'agriculture. Le renouvellement des générations en agriculture dépend fortement de ces enjeux.

Si toutes les innovations nous intéressent à priori, toutes ne se valent pas et ne méritent pas le même effort. Il convient donc de définir des axes dans lesquels le développement des innovations doit s'inscrire.

(Développement de systèmes de production innovants)

L'objectif de sécurité alimentaire est au cœur des stratégies de développement à toutes échelles. L'agriculture en est le principal garant. Si l'agriculture a ainsi le principal défi de produire à la fois en quantité et en qualité, il faut également prendre en considération les conditions de travail des agriculteurs. Atteindre simultanément ces différents objectifs amène sans cesse les processus productifs à évoluer, l'innovation étant un levier essentiel dans ces transitions. En lien avec une meilleure connaissance technique de l'ensemble des composantes agricoles, il est possible de développer des outils et des méthodes qui ont pour but de répondre à ces objectifs de performance. Les multiples défis sanitaires auxquels les productions agricoles sont soumises sont notamment à cibler.

A titre d'exemples, le développement d'outils d'aide à la décision, l'expertise de la sélection variétale ou l'amélioration des pratiques d'élevage sont des sujets importants à étudier.

(Meilleure création de valeur ajoutée)

Les agriculteurs subissent aujourd'hui de nombreuses contraintes. Le revenu qu'ils dégagent sur leurs exploitations est au cœur de leurs problématiques et il est donc important de redonner de la valeur à ces producteurs. Nous pensons que la structuration des filières doit permettre aux agriculteurs de répondre à ces attentes. Les innovations forment une part essentielle dans la construction de l'organisation de filières : par la diversification des circuits de commercialisation en privilégiant la montée en gamme, par l'amélioration du rapport producteur/consommateur ou bien par le développement de la bioéconomie, les systèmes agricoles français peuvent s'appuyer sur un ensemble large d'innovations structurantes.

(Changement de pratiques pour répondre aux défis environnementaux)

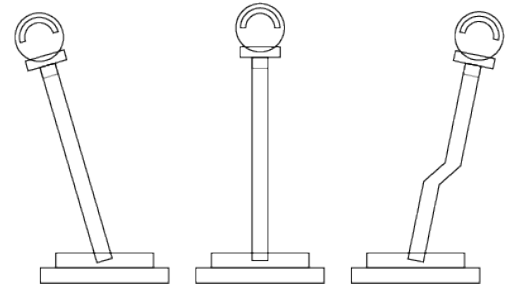
La préservation des ressources et des écosystèmes est au cœur des problématiques actuelles. L'agriculture a vocation à être motrice dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique : nous pensons que la mise en place de diverses pratiques innovantes sera une réponse essentielle, portée par les agriculteurs, aux enjeux environnementaux. Les innovations doivent porter sur la gestion des ressources (eau, carbone et autres éléments majeurs), la préservation de la biodiversité et plus généralement de nos écosystèmes.

Pour cela, les leviers d'actions sont multiples, mais c'est particulièrement leur combinaison et leur synergie qui permettront aux exploitations agricoles d'accélérer leur transition agroécologique.

(Connecter l'agriculture avec son territoire)

La dynamique des territoires repose significativement sur l'agriculture : elle est actrice de la ruralité. De ce fait, à l'échelle des territoires, l'activité agricole a besoin de s'inscrire durablement dans les espaces ruraux, mais aussi urbains. Il est essentiel que le regard des citoyens évolue, que la coexistence des activités d'un même territoire soit faite, que les acteurs de la chaîne alimentaire soient connectés de l'amont à l'aval. Par exemple, l'artificialisation des sols est une problématique grandissante à laquelle les agriculteurs doivent faire face. Nous pensons que pour répondre à ces enjeux, l'innovation peut être porteuse de solutions : de nouvelles solutions peuvent être amenées pour une réflexion sur la gestion du foncier ou sur la mise en place de réseaux territoriaux.

QUELS LEVIERS POUR DEVELOPPER ET FAVORISER CES INNOVATIONS ?



2.

Développer et stimuler la capacité de l'ensemble du monde agricole à innover est une condition nécessaire pour définir un véritable cadre pour cette agriculture. Dans ce contexte, comment produire de l'innovation constructive, inclusive et durable ?

A. (Mobiliser les pouvoirs publics)

Les innovations en agriculture ne pourront se développer de façon cohérente sans le soutien des pouvoirs publics. La stratégie sur l'innovation doit ainsi être partagée afin d'accompagner efficacement les initiatives qui ont vocation à favoriser le monde agricole.

Dans cette thématique, la mobilisation de la recherche publique est fondamentale : les pouvoirs publics doivent y allouer les ressources nécessaires, tant financièrement qu'humainement. Par ailleurs, il est important de créer un cadre réglementaire propice au développement des innovations.

B. (Asseoir le rôle de la recherche)

Pour relever les défis à venir, le rôle de la recherche est essentiel dans la production et la diffusion d'innovations. En produisant de nouvelles connaissances, qu'elles soient générales mais également réfléchies à l'échelle locale, la recherche est un vivier constant d'idées innovantes qui ont vocation à être développées et pérennisées si elles sont pertinentes.


Dans ce but, nous devons à la fois considérer la recherche fondamentale et la recherche appliquée, en s'appuyant sur chacune indépendamment mais aussi sur leur coopération efficace. Le lien doit être fait afin d'obtenir des résultats de recherche proche de la réalité des territoires et de leurs problématiques.

C. (Favoriser les innovations inclusives)

Si la recherche reste une base première dans le développement de l'innovation, il est primordial d'adopter des démarches collectives dans l'objectif de favoriser la mise en place des pratiques innovantes sur les territoires. La production d'innovations n'est pas seulement descendante : il faut pouvoir mettre l'agriculteur au centre des discussions. Dans ce cadre, la mise en relation d'un ensemble diversifié d'acteurs de terrains, qu'ils soient producteurs de connaissances et savoir-faire ou acteurs socioéconomiques, permet une effervescence intellectuelle propice au développement d'innovations.

Par exemple, nous considérons que l'innovation peut être présente dans toutes les fermes et que de nombreuses évolutions des systèmes de production sont directement liées à des initiatives sur les exploitations ou au sein de groupes pionniers d'agriculteurs. De même, nous souhaitons encourager la création de « living labs » sur les territoires. Pour aller plus loin, nous considérons qu'il faut raccorder l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur dans la production d'innovations : chaque maillon apporte de multiples éléments qui permettent de reconsidérer une innovation dans son ensemble. L'agriculteur est force de propositions pour travailler en lien avec les différents acteurs de son territoire.

D. **(Développer le numérique en définissant son rôle et en maîtrisant ses usages)**

 De manière générale, nous notons l'omniprésence du numérique pour répondre à ces objectifs de développement des innovations. Tout en permettant l'acquisition et la diffusion de nombreuses données à l'origine de la création de nouvelles connaissances et méthodes, les innovations du numérique transforment aussi directement la production agricole elle-même, les services à l'agriculture, ou bien les relations entre acteurs.

Nous pensons donc que le numérique est important pour favoriser le développement mais aussi la diffusion de l'innovation.

Cependant, il y a une grande nécessité d'une confiance des agriculteurs envers l'usage des données produites sur l'exploitation agricole : avec l'utilisation exponentielle du numérique, l'agriculteur doit pouvoir rester maître du partage et de la diffusion de ses données.

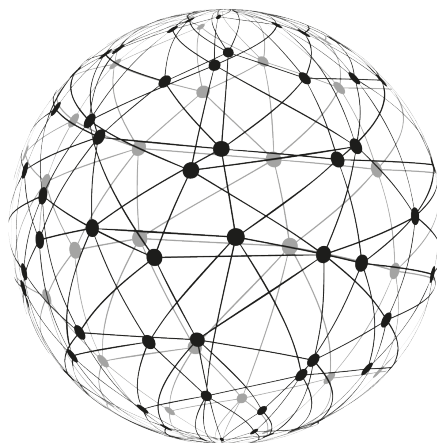
E. **(Financer l'innovation)**

 L'enjeu du financement de l'innovation est un facteur essentiel pour son développement : il y a une première nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs, toutes filières confondues. La mobilisation de fonds publics est essentielle pour financer les processus de développement des innovations. Par ailleurs, le financement de l'innovation par les entreprises et les acteurs privés est un vecteur essentiel du développement des innovations. Il ne faut pas oublier le rôle du mécénat : les initiatives et projets portés par ces fonds sont moteurs dans la promotion d'une agriculture innovante.

Le financement participatif est également à considérer : en mobilisant un large panel de citoyens, ce financement permet de créer un lien essentiel entre les consommateurs et les agriculteurs. Le consommateur doit se sentir impliqué dans les démarches de transitions de l'agriculture.

A l'échelle des exploitations agricoles, le financement de projets apporte un ensemble de moyens nécessaires pour permettre d'intégrer le plus grand nombre. Associé à ces projets, le contrôle du financement se doit d'être cohérent et réfléchi de manière globale, sans devenir une contrainte disproportionnée pour les agriculteurs.

COMMENT DIFFUSER LES INNOVATIONS AUPRÈS DES AGRICULTEURS ?



3.

Après leur développement, il est nécessaire de créer les conditions adéquates à l'intégration des innovations dans les exploitations agricoles. Comment permettre aux agriculteurs de s'approprier massivement ces innovations ?

1.

(Cadrer les nouvelles formes d'innovation)

L'agriculteur doit avoir nécessairement confiance dans la mise en place d'outils ou pratiques innovantes : l'agriculteur reste le premier concerné et s'il doit mener la transition de son exploitation, il doit le faire en toute connaissance de cause.

Dans ce contexte, les projets sur l'innovation doivent présenter une démarche constructive et complète :

- Les projets doivent être éprouvés scientifiquement d'abord, mais aussi assimilés dans une approche multifactorielle
- Ils doivent présenter une approche expérimentale qui permet d'évaluer leur efficacité : les innovations soutenues doivent répondre et s'adapter à la réalité de terrain

2.

(Assurer un accompagnement efficace)

En étant au cœur des processus d'adoption et de diffusion des innovations, les agriculteurs doivent être accompagnés dans leurs démarches de transition. Dans de nombreux cas, l'adoption présente des risques techniques, économiques ou sociaux : les innovations ne sont pas forcément immédiatement porteuses de bénéfices. De ce fait, l'accompagnement à la fois technique et financier est une condition forte pour développer les innovations sur le terrain et ainsi pouvoir les démocratiser.

L'accompagnement technique doit se faire avec les conseillers agricoles sur le terrain : les conseillers agricoles doivent devenir le dernier maillon de diffusion des résultats et adopter une réelle posture d'accompagnement à la prise de décision.

Par ailleurs, nous encourageons la création d'un droit à l'expérimentation, c'est-à-dire la possibilité de mettre en place sur son exploitation de nouvelles pratiques réputées apportant une amélioration économique, sociale ou environnementale, tout en ayant la possibilité de disposer d'un filet de sécurité. Ce droit à l'expérimentation serait un véritable vecteur d'adhésion permettant de dissiper les craintes et de lever les réticences que suscite toute perspective de changement. L'idée est d'accompagner financièrement l'agriculteur de l'essai à la maîtrise du changement de pratiques, dans le but de les pérenniser une fois l'accompagnement financier terminé. Sur le plan financier, il est également important de développer l'adhésion volontaire à des contrats de gestion entre agriculteurs et acteurs économiques permettant une rétribution ou compensation pour les services environnementaux rendus. La transition agroécologique des exploitations agricoles ne peut se faire au détriment des agriculteurs et de leur revenu.

(Développer les fermes expérimentales)

3.

Entre les lycées agricoles et les différents instituts techniques agricoles (ITA), il existe plusieurs centaines de fermes expérimentales dont le maillage couvre assez bien le territoire français (200 fermes expérimentales pour les ITA, 200 fermes DEPHY, des plateformes d'essai pour les Chambres d'agriculture, l'INRAE et les fermes des lycées agricoles). Les lieux d'expérimentation ne manquent pas, pourtant l'accès à la recherche reste limité et certains thèmes ne sont jamais, ou peu, abordés. Il est nécessaire de s'appuyer sur le système de recherche et d'expérimentation en le repensant. Nous prôtons une meilleure coordination entre les acteurs pour éviter les doublons et demandons la création d'un pôle de coordination de la recherche et du développement où la profession aurait un réel impact sur son orientation. La diffusion la plus large possible doit être assurée à l'ensemble des échelles départementale, régionale et nationale.

(Améliorer la formation)

4.

Les changements liés à l'innovation sont rapides : la nécessité de s'adapter aux différentes exigences induit des processus accélérés d'appropriation des innovations. De plus, les innovations sont sans cesse en évolution : elles se créent et se transforment au gré des essais, des réussites et échecs, et se façonnent sur le terrain. Par ailleurs, avec le niveau de connaissances que nous avons aujourd'hui sur les systèmes agricoles, les agriculteurs, mais aussi les acteurs de l'amont agricole qui leur sont associés, sont amenés à mettre en œuvre des approches et techniques toujours plus complexes.

De ce fait, il y a un enjeu essentiel à accompagner par la formation l'ensemble des acteurs du monde agricole dans l'adoption des innovations. La formation initiale mais également les formations continues sont fondamentales à la fois pour une diffusion efficace des différentes innovations mais aussi pour une compréhension intrinsèque des mécanismes en jeu. En permettant une montée en compétences et en favorisant une ouverture d'esprit, les formations ont un rôle majeur pour faciliter la mise en place de pratiques innovantes sur les exploitations et pour augmenter l'autonomie décisionnelle des agriculteurs. L'apport du numérique sur ce point est indéniable.

Par ailleurs, en complément des formations, l'organisation de concours peut être une forme efficace pour stimuler les acteurs du monde agricole, par la recherche de connaissances mais aussi par leur diffusion et leur valorisation.

(Sécuriser l'investissement)

5.

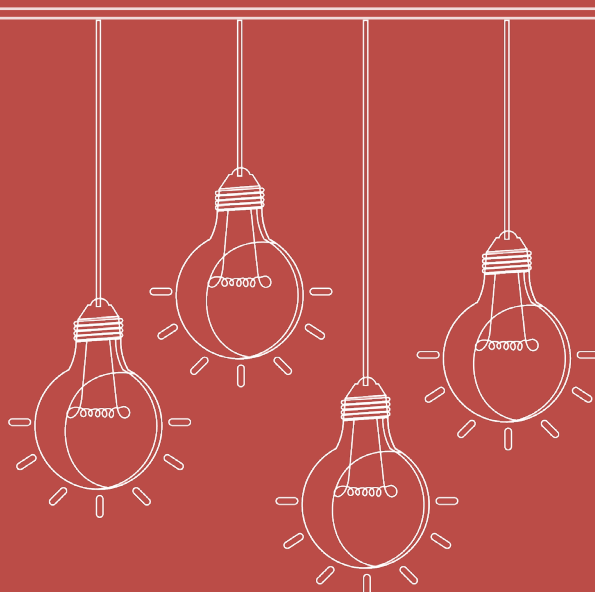
L'innovation est souvent synonyme de développement de nouveaux outils, que les agriculteurs doivent s'approprier sur leurs exploitations. L'investissement que les agriculteurs doivent effectuer pour cela n'est pas négligeable et il convient donc de bien l'identifier et l'accompagner.

L'accompagnement de l'investissement peut passer par la combinaison d'outils fiscaux et de subventions en veillant :

- à rechercher des dispositifs fiscaux qui favorisent le lissage du revenu, qui incitent à l'investissement mais pas au surinvestissement
- à prioriser l'investissement collectif
- à prévenir le renchérissement des coûts par les fournisseurs en fonction des niveaux de subvention.

Confiance dans les jeunes pour fournir matières premières sur le long terme qui tiennent compte des aspirations de la société/Innovation produits

CE QU'IL FAUT RETENIR



Pour contribuer au développement d'une agriculture d'avenir, Terres Innovantes se positionne sur l'innovation en définissant sa stratégie :

- L'innovation a un rôle essentiel à jouer dans l'orientation de l'agriculture vers des systèmes multi-performants et diversifiés, sous réserve qu'elle soit adaptée au terrain et qu'elle reste au service de l'humain
- L'innovation doit à la fois permettre de développer des systèmes de production performants, de créer une meilleure valeur ajoutée pour les agriculteurs, d'orienter les pratiques pour répondre aux défis environnementaux et de contribuer plus durablement l'aménagement du territoire
- Pour favoriser le développement des innovations, nous devons nous appuyer sur la recherche tout en valorisant les démarches collectives et en créant une confiance pour leur mise en place
- L'implication de l'ensemble des acteurs du monde agricole, à la fois dans les démarches et le financement, est inhérente au bon développement de l'innovation sur le terrain
- La diffusion des innovations auprès des agriculteurs passe par un accompagnement efficace, une valorisation des formations, une mise en valeur des fermes expérimentales et une sécurisation de l'investissement

Contact

askourla@jeunes-agriculteurs.fr



Nestlé



Carrefour



TotalEnergies

